

Édouard Ebel, Laurent López et Jean-Noël Luc (dir.),
*Gendarmerie mobile et maintien de l'ordre (XIX^e-
XXI^e siècle)*

Paris, Sorbonne Université Presses, 2025, 451 p.

Elie Teicher



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoirepolitique/22049>

DOI : 10.4000/14mny

ISSN : 1954-3670

Éditeur

Centre d'histoire de Sciences Po

Référence électronique

Elie Teicher, « Édouard Ebel, Laurent López et Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie mobile et maintien de l'ordre (XIX^e-XXI^e siècle)* », *Histoire Politique* [En ligne], Comptes rendus, mis en ligne le 11 septembre 2025, consulté le 11 septembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/histoirepolitique/22049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14mny>

Ce document a été généré automatiquement le 11 septembre 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-SA 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont susceptibles d'être soumis à des autorisations d'usage spécifiques.

Édouard Ebel, Laurent López et
Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie
mobile et maintien de l'ordre (XIX^e-
XXI^e siècle)*

Paris, Sorbonne Université Presses, 2025, 451 p.

Elie Teicher

RÉFÉRENCE

Édouard Ebel, Laurent López et Jean-Noël Luc (dir.), *Gendarmerie mobile et maintien de l'ordre (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2025, 451 p.

1 Alors que les polémiques médiatico-politiques sur le maintien de l'ordre, les violences manifestantes ou policières sont légion depuis quelques années, l'ouvrage vise à prendre un recul bienvenu en se penchant avec précision sur l'histoire d'un acteur majeur de la police des foules en France, à savoir la gendarmerie mobile. En rassemblant des auteurs aux profils divers (historiens, sociologues, politistes mais aussi professionnels du maintien de l'ordre), il constitue un premier ouvrage académique collectif sur la gendarmerie mobile, son histoire et le rôle qu'elle a joué dans la régulation, l'encadrement et la répression d'une série d'évènements conflictuels.



2 Le livre se divise en sept parties qui abordent deux siècles d'histoire du maintien de l'ordre et de la gendarmerie mobile, précédés de deux longues introductions qui mettent en avant la non-linéarité du processus de pacification de la police des foules et les problèmes juridiques posés par la notion de « maintien de l'ordre » (Jean-Noël Luc, Roseline Letteron). Suivant un plan chronologique, le texte analyse d'abord les prémices de la gendarmerie dès la Révolution en s'attachant notamment au rôle de l'armée dans la répression des protestations collectives (partie 1), avant d'étudier les débats et les décisions qui mènent à l'institution de la gendarmerie mobile dans l'entre-deux-guerres (partie 2). Le lecteur lira avec attention les mutations complexes et difficiles que subit l'Arme lors de l'Occupation durant laquelle deux forces cohabitent, la Garde et les Groupes mobiles de réserve (GMR) alors que la Libération et les années qui suivent sont marquées par une épuration conséquente et un remaniement des forces de l'ordre. C'est dans ce cadre que sont créées les Compagnies républicaines de sécurité (CRS), rapidement soumises à un contrôle politique plus serré dans une période d'entrée dans la Guerre froide (partie 3). La quatrième partie de l'ouvrage livre le constat d'une diversification des terrains d'action de la gendarmerie mobile, son implication concrète et encore trop méconnue dans les conflits de décolonisation comme l'Indochine (Aurélien Hermellin), le Maroc (Kaourintina Moigne) et l'Algérie (Emmanuel Jaulin, Francis Mézières). La cinquième partie rompt légèrement avec ce plan chronologique en analysant une série d'évènements divers de maintien et rétablissement de l'ordre des années 1930 aux années 1970, que ce soit en Corse face au banditisme des années 1930 (Simon Fieschi) ou lors du fiasco d'Aléria en 1975 (Stéphane Gautron), lors de la manifestation des Ligues du 6 février 1934 (Laurent López) ou lors des protestations collectives de mai 1967 en Guadeloupe, finement étudiées (Erwan Navarre). La sixième partie propose une analyse davantage sociologique ou juridique sur l'évolution des formes protestataires d'une part et les paradoxes du cadre légal dans lequel se déroulent les opérations de police des foules d'autre part (Cédric Moreau de Bellaing, Patrick Bruneteaux). D'autres textes explorent quant à eux les enjeux spécifiques des Opérations extérieures de la

gendarmerie (Laurent López, Benoît Haberbusch). La septième partie donne la parole à plusieurs acteurs du maintien de l'ordre qui font part de leurs perceptions des difficultés actuelles et des manières de les résoudre. Enfin, il faut noter la présence précieuse de longues annexes, très riches, qui proposent des estimations de l'évolution des effectifs de gendarmerie ainsi que des retombées létales du maintien de l'ordre depuis deux siècles (Jean-Noël Luc). L'organisation de la gendarmerie y est également présentée ainsi qu'une chronologie qui fournit des repères utiles au lecteur, tant cette histoire non linéaire est parfois complexe, sinon déroutante (Édouard Ebel). Ces différents éléments font de l'ouvrage un outil essentiel pour quiconque souhaite étudier l'histoire ou la sociologie de la gendarmerie mobile, mais aussi son activité et ses évolutions les plus récentes.

- 3 La force essentielle du texte repose sur une analyse qui entend réfléchir aux mutations historiques de l'Arme sur un temps long dépassant la date généralement admise de création de l'institution (1921). Contre une histoire trop linéaire d'une Arme dont l'existence même prouverait la nécessité, plusieurs chapitres montrent au contraire les hésitations du pouvoir politique à instituer une force spécifique pour le maintien de l'ordre, et cela, dès le XIX^e siècle. Les textes invitent à explorer davantage le lent et complexe mouvement de professionnalisation de la police des foules en montrant que des consignes de modération d'usage de la force sont énoncées de manière précoce, notamment *via* un apprentissage dans le cas de la garde républicaine où, dès 1881, on insiste sur la persuasion et la retenue (Laurent López). Dans un contexte où l'armée se montre inapte à faire face aux foules, l'institution de la gendarmerie mobile ne va cependant pas de soi. Les différents chapitres qui traitent des débats avant la Première Guerre mondiale invitent à interroger plus avant cette concurrence autour de la prérogative en matière de maintien de l'ordre. Ces éléments pousseront sans doute les chercheurs à approfondir l'étude des débats entre ces deux institutions militaires que sont la gendarmerie et l'armée. D'autant plus que l'ouvrage aborde également, pour des périodes plus récentes, des terrains d'opérations extérieures où les deux forces sont déployées ensemble. En France métropolitaine, l'armée n'a en réalité jamais totalement disparu des activités du maintien de l'ordre, comme en atteste par exemple la mobilisation des militaires de l'opération Sentinelle durant le mouvement des Gilets jaunes. Autant d'éléments qui appellent des approches multiples afin d'interroger plus encore le processus de professionnalisation que l'ouvrage met en avant.
- 4 Dans ce processus, au-delà de l'évolution des conceptions de la gendarmerie, les choix politiques conditionnent l'exercice apaisé de la police des foules. De ce point de vue, l'analyse de l'influence de ces choix sur les pratiques de la gendarmerie mobile aurait pu être davantage creusée. Si elle est présente dans les textes qui évoquent le XIX^e siècle, le rôle essentiel joué par le pouvoir politique est moins analysé pour les périodes plus récentes, laissant parfois au lecteur l'image de choix gendarmiques effectués en pleine autonomie. Il s'agit sans doute d'un biais induit par la prééminence des sources policières dans certains articles qui auraient gagné à confronter le point de vue des gendarmes à ceux d'autres acteurs liés aux événements.
- 5 À ce titre, l'étude d'événements protestataires se concentre sur les choix de la seule gendarmerie. Par exemple, concernant l'emploi des moyens de coercition (grenades, gaz lacrymogènes, engins blindés, etc.), la dimension sociale de ces usages n'est que peu ou pas abordée. Plusieurs recherches ont pourtant interrogé avec pertinence cette question. Par exemple, la non-létalité du gaz lacrymogène a été remise en cause par des

travaux qui insistent sur les multiples usages des gaz (selon le gaz utilisé, sa concentration, son mode de projection, etc.) et les différentes blessures que peuvent causer ces usages. Les travaux d'Anna Feigenbaum ou de Luca Provenzano¹, pour ne citer qu'eux, constituent des pistes essentielles pour interroger de manière plus complexe les enjeux posés par l'usage des armes du maintien de l'ordre. Ces études permettent d'approfondir les logiques et parfois les contradictions de la professionnalisation du maintien de l'ordre, dont Patrick Bruneteaux rappelle avec raison qu'il repose toujours sur un cadre initial marqué par une logique de « disproportion » (p. 319).

- 6 De la même manière, il manque une analyse politique de la notion d'ordre telle que développée par les gendarmes. Si le maintien de l'ordre est rapidement défini comme l'ensemble des interventions des agents de l'autorité pour réguler une collectivité en cas d'atteintes aux biens ou aux personnes, une analyse spécifique de la notion d'« ordre public » eut été bienvenue. En effet, la gendarmerie développe une ou plusieurs conceptions politiques de l'ordre qui éclairent en partie ses choix opérationnels, mais aussi les leviers de sa fiabilité dans des contextes historiques divers et troublés. De ce point de vue, l'analyse des cours et des manuels de gendarmerie permettrait sans doute aux chercheurs de mieux saisir les conceptions que promeut l'Arme, surtout dans un cadre spécifique, celui du maintien de l'ordre, qui reste une notion juridique extrêmement floue, comme le rappelle Patrick Bruneteaux.
- 7 Ces éléments auraient sans doute permis de mieux discuter l'une des thèses centrales du texte, qui fait de la gendarmerie un instrument « cardinal » dans la démocratisation de la République (Laurent López, p. 100). En effet, s'il est clair qu'historiquement, la professionnalisation des gendarmes mobiles contraste souvent avec les bavures de la police parisienne, analyser certains cas en mettant en avant les représentations et les interactions des acteurs multiples des protestations collectives (journalistes, manifestants, représentants syndicaux, responsables politiques, autres forces de police, etc.) aurait permis de mieux cerner dans quelle mesure ce processus a été réellement vécu et apprécié, au-delà des seules considérations professionnelles des gendarmes. De la même manière, certains termes auraient nécessité une justification de leur emploi comme celui de « guerre civile » pour évoquer la guerre d'Algérie (p. 299) quand certaines interprétations, sans doute trop « policières », laissent le lecteur dubitatif. C'est le cas de celle qui insiste sur des « incidents » (pour nommer des blessures) « relevant de la seule responsabilité de la victime » (p. 304) avec comme exemples le renvoi d'une grenade lacrymogène, la possession de substances interdites ou dangereuses et même la participation à des rassemblements interdits. Or, ces actions, pour illégales qu'elles soient, justifient-elles les « incidents » en question de la part de ceux qui ont le monopole de la violence légitime ?
- 8 Ces problèmes sont sans doute liés à la nature un peu ambivalente du livre, à la fois texte scientifique et ouvrage célébratoire de la gendarmerie mobile à l'occasion de son centenaire. Sur les vingt-deux contributeurs de l'ouvrage, sept historiens ou auteurs sont par ailleurs membres de la gendarmerie dont deux des trois directeurs de l'étude. Si ces auteurs apportent un savoir particulier sur une institution réputée secrète, il n'en demeure pas moins que certaines interventions de la gendarmerie ayant pourtant entraîné des polémiques n'ont pas requis l'attention qu'elles méritaient dans l'économie générale du livre. Par exemple, le décès de Rémi Fraïsse, à peine évoqué

dans l'ouvrage, aurait pu être l'occasion d'un débat stimulant sur les logiques de la chaîne de commandement dans l'évolution récente de la police des foules.

- 9 Ces critiques n'enlèvent rien à la multitude des pistes de recherche que suggèrent les nombreux chapitres offrant un panel diversifié d'activités des gendarmes. Les archives policières mobilisées révèlent une documentation abondante qui permettra d'enrichir plus encore l'histoire d'une institution centrale dans la régulation des conflits sociaux en France. Ce livre, qui donne en outre accès à plusieurs textes synthétisant des mémoires de Master difficilement accessibles, réussit par ce biais le pari de faire collaborer historiens expérimentés et jeunes chercheurs. Nul doute que l'instrument essentiel qu'il constitue et les pistes qu'il invite à suivre posent des jalons fondamentaux pour l'écriture d'une « histoire totale du maintien de l'ordre » que certains chercheurs appellent de leurs vœux².
-

NOTES

1. Anna Feigenbaum, *Petite histoire du gaz lacrymogène*, Paris, Libertalia, 2019 ; Luca Provenzano, « Beyond the *Matraque*: State Violence and Its Representation during the Parisian 1968 Events », *The Journal of Modern History*, 91 (3), pp. 586-624.

2. Jean-Noël Luc, « Pour une histoire totale du maintien de l'ordre. La longue marche de la gendarmerie mobile et de la police française des foules », dans Roseline Letteron (dir.), *La Liberté de manifestation, du XIX^e siècle aux Gilets jaunes*, Paris, Sorbonne Université Presses, 2020, pp. 225-254.

AUTEURS

ELIE TEICHER